Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260422-2026_04_061-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Pays de Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
séance du 21 avril 2026

Délibération n°2026-04-061

Date de convocation : 15 avril 2026

Conseillers en exercice : 45	Présents : 42	Votants : 45

Désignation des représentants de la CCPL au Syndicat Mixte de l'Horn

L'an deux mille vingt-six, le 21 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de communes du pays de Landivisiau, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire sous la présidence de M. Henri BILLON, Président.

Présents	M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, M. MIOSSEC Gilbert, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, Mme QUÉLENNEC Marie-Françoise, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme GUILLERM Elisabeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, M. POSTEC Jean-Luc, Mme CRENN Nadia, Mme AUFFRET Eliane, M. RAMONET Thierry, M. MARCHAL Thierry, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, Mme KÉROUANTON Rachel, M. PLOUZANÉ Philippe, Mme MARY Emmanuelle, M. LE SCANF David, M. SALIOU Sébastien, Mme GRALL Marie-Laure, Mme PICART Sophie, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme SAINT-BLANCARD Céline, Mme PÉRON Morgane, M. GILET Yves-Marie, M. SAOUT Erwan, Mme BOURMAUD Nadège, Mme GEORGELIN Anne-Catherine, M. POLARD Matthieu, Mme L'ERROL Marion, Mme LEGAL Juliette, M. PINSON CHAGNIOT Estéban, conseillers communautaires M. OGER Thibaut, suppléant de M. MOAL Pierre-Yves, conseiller communautaire
Ont donné procuration	Mme TORRES Sonia à M. BILLON Henri M. GAUNEZ Romain à Mme GUILLERM Elisabeth M. ROPERT Benjamin à Mme AUFFRET Eliane
Absent(s)	/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme PERON Morgane

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260422-2026_04_061-DE

Le Syndicat Mixte de Production et de Transport d'eau de l'Horn, composé de Haut-Léon Communauté, de Morlaix Communauté et la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, exerce les compétences suivantes :

- L'approvisionnement en eau potable (item 3 de l'article L.211-7 du Code de l'environnement)
- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, dans le cadre de programmes « bassins versants » (item 12 de l'article L.211-7 du Code de l'environnement) et la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines (item 7 de l'article L.211-7 du Code de l'environnement)
- La lutte contre les pollutions (item 6 de l'article L.211-7 du Code de l'environnement)
- La gestion des milieux aquatiques (GEMA) (items 1°, 2° et 8° du I de l'article L.211-7 du Code de l'environnement)

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte de Production et de Transport d'eau de l'Horn, la CCPL doit désigner 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants.

Le conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée, conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil communautaire,

Ayant entendu son rapporteur, M. Henri Billon, Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Décide de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.**

- **Procède à la désignation des 7 représentants titulaires suivants pour siéger au Syndicat Mixte de Production et de Transport d'eau de l'Horn :**
  - **M. GILET Yves-Marie**
  - **Mme HENAFF Marie Claire**
  - **M. BERTHEVAS Eric**
  - **M. GUEGUEN Laurent**
  - **M. CADIOU Nicolas**
  - **M. POLARD Matthieu**
  - **M. MONSIGNY Bertrand**

- **Procède à la désignation des 7 représentants suppléants suivants pour siéger au Syndicat Mixte de Production et de Transport d'eau de l'Horn :**
  - **M. GUEGUEN Guy**
  - **M. DUFFORT Jean-Philippe**
  - **M. QUENEL Christophe**
  - **M. MARREC Yvon**
  - **M. CADIOU Martial**
  - **M. MARTINS Alméno**
  - **M. LE NAN Yvon**

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-242900751-20260422-2026_04_061-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 22 avril 2026.

La Secrétaire de séance,
Morgane PERON.

Le Président,
Henri BILLON.

